

Bi-Jonction

Panneau Rayonnant Spécial habitat collectif



BVCert. 6020118



Modèle présenté : Bi-Jonction Rayonnant 1000W Blanc

Notice d'Utilisation Installation et Bon de Garantie

(à lire attentivement avant toute opération et à conserver)

Mise en garde

Lire attentivement la notice d'installation et d'utilisation, notamment les consignes ci-dessous. Conservez la notice même après installation de l'appareil. Utiliser la notice livrée avec l'appareil. Pour toute autre notice vérifier auprès de nos services que la version (référence et date d'édition) correspond à votre appareil.



Caution, hot surface **Attention surface très chaude.**

ATTENTION - Certaines parties de ce produit peuvent devenir très chaudes et provoquer des brûlures. Il faut prêter une attention particulière en présence d'enfants et de personnes vulnérables.

Il convient de maintenir à distance les enfants de moins de 3 ans, à moins qu'ils ne soient sous surveillance continue.

Les enfants âgés entre 3 ans et 8 ans doivent uniquement mettre l'appareil en marche ou à l'arrêt, à condition que ce dernier ait été placé ou installé dans une position normale prévue et que ces enfants disposent d'une surveillance ou aient reçu des instructions quant à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité et en comprennent bien les dangers potentiels. Les enfants âgés entre 3 ans et 8 ans ne doivent ni brancher, ni régler, ni nettoyer l'appareil, ni réaliser l'entretien de l'utilisateur.

Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et les risques encourus ont été appréhendés.

Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil.

Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.



NE PAS COUVRIR

Pour éviter une surchauffe, ne pas couvrir l'appareil de chauffage.

L'appareil de chauffage ne doit pas être placé juste en dessous d'une prise de courant. Le raccordement électrique de cet appareil doit impérativement être effectué hors tension par une personne qualifiée. Toutes les interventions sur les appareils doivent être effectuées hors tension et par un personnel qualifié et agréé.

Si l'appareil comporte une façade en verre : L'appareil de chauffage ne doit être utilisé si les panneaux de verre sont endommagés.

Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou une personne de qualification similaire afin d'éviter un danger.

AVANT PROPOS:

-Vous venez d'acquérir ce panneau rayonnant Bi-jonction de Noirot et nous vous remercions de ce choix , témoignant ainsi de votre confiance.

-Cet appareil a été étudié, conçu et réalisé avec soin pour vous donner entière satisfaction.

-Il est important de bien lire cette notice en entier avant l'utilisation et la mise en route de votre appareil.

-il est recommandé de conserver cette notice, même après utilisation de votre appareil.

SOMMAIRE :

1. CARACTERISTIQUES	p5
2. RECOMMANDATIONS DE MISE EN PLACE	p7
3. INSTALLATION ET FIXATION	p8
4. RACCORDEMENT ELECTRIQUE	p9
5. COMMENT UTILISER VOTRE APPAREIL	p10
5.1. MARCHE OU ARRÊT CHAUFFAGE DE L'APPAREIL PAR INTERRUPTEUR	p10
5.2. MISE EN MARCHE OU ARRÊT CHAUFFAGE DE L'APPAREIL	p11
5.3. RÉGLAGE DE LA TEMPÉRATURE DE CONSIGNE	p11
5.4. DÉROGATION DU MODE ÉCONOMIQUE	p12
5.5. DÉROGATION EN MODE HORS-GEL	p12
5.6. DÉTECTION DE FENÊTRE OUVERTE	p12
5.7. COMMENT VERROUILLER LES COMMANDES	p13
5.8. MODE DE FONCTIONNEMENT «PROG»	p13
6. CONSEILS - ENTRETIEN	p18
7. AIDE AU DIAGNOSTIC	p19
8. IDENTIFICATION DES APPAREILS DE CHAUFFAGE	p20

1 CARACTÉRISTIQUES

Systeme DB1 :

Pilotage du collectif par un poste central de régulation.

Systeme DB4 :

Pilotage du collectif et de l'individuel par le thermostat d'ambiance.

Références	Puissance (W)	Intensité (I)	Largeur (mm)	Hauteur (mm)	Epaisseur (mm)	Poids (kg)
SYSTEME DB1						
M2313	1000	4,3	650	435	117	5,4
M2315	1500	6,5	860	435	117	6
M2317	2000	8,7	1070	435	117	7
SYSTEME DB4						
M2343	1000	4,3	650	435	117	5,4
M2345	1500	6,5	860	435	117	6
M2347	2000	8,7	1070	435	117	7

Identification de l'appareil

Type d'appareil :

Appareil de chauffage électrique décentralisé à action directe et à poste fixe

Références	Caractéristiques					
	Puissance thermique			Consommation d'électricité auxiliaire		
	Puissance thermique nominale	Puissance thermique minimale (indicative)	Puissance thermique maximale continue	À la puissance thermique nominale	À la puissance thermique minimale	En mode veille
	P_{nom}	P_{min}	$P_{max,c}$	$e_{l_{max}}$	$e_{l_{min}}$	$e_{l_{SB}}$
M2313	1.0	n.d.	1.0	0,000	0,000	0,001
M2315	1.50	n.d.	1.50	0,000	0,000	0,001
M2317	2.0	n.d.	2.0	0,000	0,000	0,001
M2343	1.0	n.d.	1.0	0,000	0,000	0,001
M2345	1.50	n.d.	1.50	0,000	0,000	0,001
M2347	2.0	n.d.	2.0	0,000	0,000	0,001

Caractéristiques	Unité
Type de contrôle de la température de la pièce	
Contrôle électronique de la température de la pièce	oui
Contrôle électronique de la température de la pièce et programmateur hebdomadaire	oui
Autres options de contrôle	
Contrôle de la température de la pièce, avec détecteur de fenêtre ouverte	oui
Contrôle de la température de la pièce, avec détecteur de présence	non
Option contrôle à distance	non

2 RECOMMANDATIONS DE MISE EN PLACE

■ Cet appareil de chauffage électrique est destiné à assurer le chauffage d'ambiance des locaux de type habitat ou assimilables, individuels ou collectifs, neufs ou existants.

■ Dans les salles d'eau, l'appareil peut être installé dans les volumes 2 ou hors volume (Fig. A).

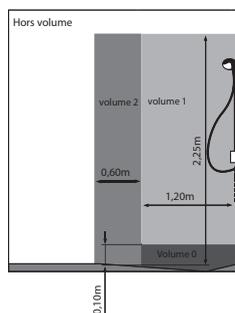
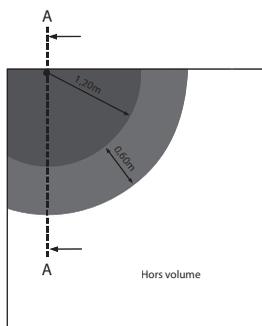
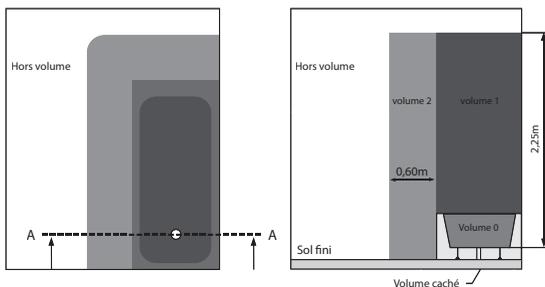


Fig. A

Installation des appareils

L'installation doit être conforme aux normes en vigueur dans le pays d'installation (NFC 15-100 pour la France).



IMPORTANT :
NE PAS COUVRIR L'APPAREIL



■ L'appareil ne doit pas être installé sous une prise de courant.

■ Si l'appareil est recouvert, il y a risque de surchauffe.

■ Le logo ci-dessus rappelle ce risque.

■ Il est donc formellement interdit de couvrir ou d'obstruer les entrées ou les sorties d'air au risque d'incidents ou de dégradations de l'appareil.

■ Évitez d'installer l'appareil dans un courant d'air susceptible de perturber sa régulation.

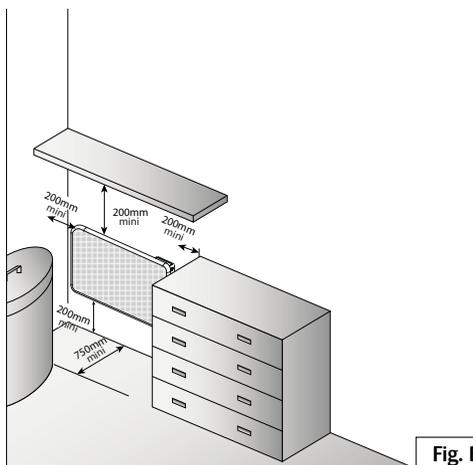
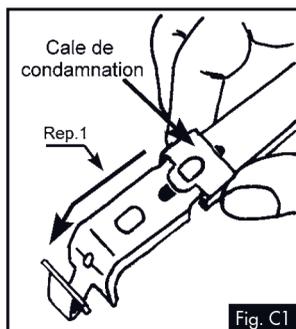
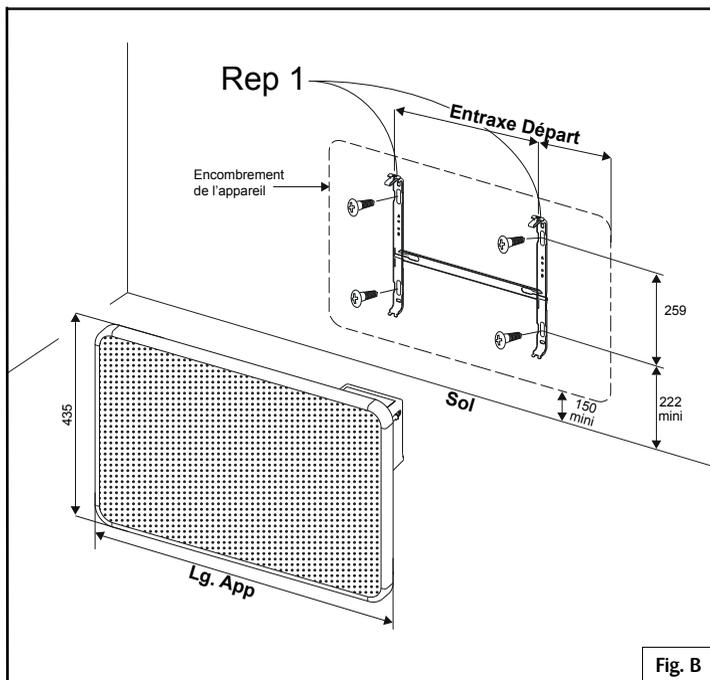


Fig. B

■ Respecter les distances minimum d'installation au sol, aux parois, aux meubles, etc...(Fig.B)(page 8.).

3 INSTALLATION ET FIXATION

Pour effectuer cette opération, ôter le dossieret de l'appareil à l'aide d'un tournevis en agissant sur les 2 pattes Rep.1 Fig. B. Mettre en place les cales de condamnation et faire coulisser selon flèche Rep.1 Fig. C1. Fixer le dossieret sur la paroi à l'aide de 4 vis (diam.5,5mm max.) en s'assurant de l'orienter dans le bon sens et à la bonne hauteur FIG.B.



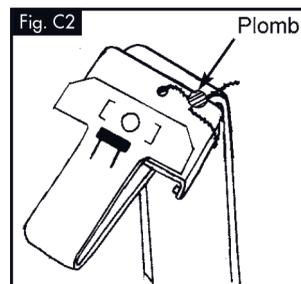
APPAREILS	LG APP.	DEPART	ENTRAXE
1000W	650mm	195mm	320mm
1500W	860mm	295mm	405mm
2000W	1070mm	295mm	535mm

PLOMBAGE :

Le plombage s'effectue après avoir fixé l'appareil sur son dossieret.

Aligner le trou de chaque cale de condamnation avec celui de chaque montant voir Fig. C2 puis mettre en place les plombs (fournis dans le sachet plastique).

Serrer les plombs puis sertir à l'aide d'une pince afin de condamner le décrochage de l'appareil.



4 RACCORDEMENT ELECTRIQUE

- L'installation doit comporter un dispositif de coupure omnipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3 mm.
- L'installation doit être conforme aux normes en vigueur dans le pays d'installation (NFC 15-100 pour la France).
- L'alimentation électrique doit être protégée par un dispositif différentiel résiduel de courant assigné au plus égal à 30 mA, notamment dans le cas d'une installation dans un local contenant une baignoire ou une douche.
- Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou une personne de qualification similaire afin d'éviter un danger.
- Vérifier le serrage correct des fils dans les bornes de la boîte de raccordement mural.
- Cet appareil étant de classe I, le raccordement du fil jaune/vert de chaque câble d'alimentation à la borne de terre est obligatoire.

Schéma de raccordement

AVEC UTILISATION DU FIL PILOTE
Cordon de l'appareil

Réseau 230 V



SANS UTILISATION DU FIL PILOTE
Cordon de l'appareil

Réseau 230 V



NOTA : Les ordres de programmation sont distribués par les signaux ci-contre, mesurés par rapport au Neutre.

Respecter le sens de branchement :
MARRON = PHASE,
BLEU ou GRIS = NEUTRE,
NOIR = FIL PILOTE
JAUNE/VERT = TERRE

Le fil noir ne doit en aucun cas être raccordé à une borne de terre ou au fil VERT / JAUNE.

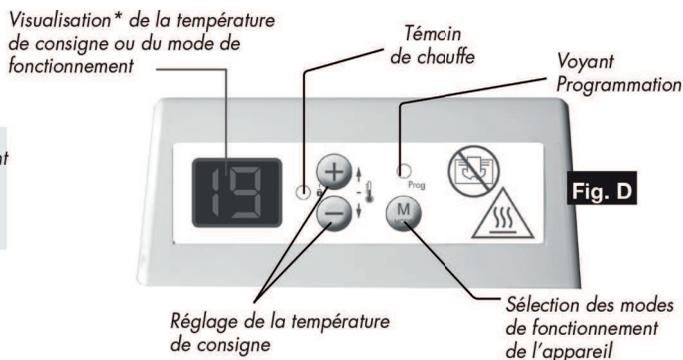
Mode	Signal à transmettre	Mesure par rapport au neutre
Confort	—	0 Volt
Eco		230 Volts
Hors-gel		115 Volts négatif
Arrêt Chauffage		115 Volts positif
Conf. -1°C		230 Volts/3s
Conf. -2°C		230 Volts/7s

• **Circuit Individuel** : Câble d'alimentation (4X1 mm² HO5 VVF) monté d'origine.

• **Circuit Collectif** : Câble d'alimentation (3X1 mm² HO5 VVF) monté d'origine.

5 COMMENT UTILISER VOTRE APPAREIL

* Après une dizaine de secondes, l'écran s'éteint automatiquement. Un simple appui sur une touche le réactive.



Le sélecteur de fonctions du boîtier de commande offre 4 modes différents :

MODE	AFFICHAGE	RESULTAT
CONFORT	Affiche la température de consigne souhaitée	Maintient la température Confort
ÉCONOMIQUE	EC	Maintient la pièce à la température Economique (abaissement).
HORS-GEL	HG	Maintient la pièce à une température Hors Gel.
ARRÊT CHAUFFAGE	--	Arrête la fonction chauffage de l'appareil

1- MARCHÉ OU ARRÊT CHAUFFAGE DE L'APPAREIL PAR INTERRUPTEUR :

Pour la mise en fonctionnement de l'appareil, mettre l'interrupteur situé sur le côté de l'appareil sur la position "1".

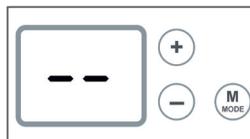
Pour l'arrêt chauffage de l'appareil, mettre l'interrupteur sur la position "⏻".



Interrupteur
Marche ("1") et Arrêt chauffage (⏻).

2- MISE EN MARCHÉ OU ARRÊT CHAUFFAGE DE L'APPAREIL :

Pour la mise en marche, appuyez brièvement sur la touche **MODE** jusqu'à ce que l'écran affiche la température de confort souhaitée soit 19.



Pour l'arrêt chauffage de l'appareil, appuyez sur la touche **MODE** jusqu'à la position veille.

Nota : l'appareil conserve toutefois vos réglages en mémoire, il est juste en veille.

3- REGLAGE DE LA TEMPÉRATURE DE CONSIGNE :

Par les touches + et -, vous pouvez augmenter ou diminuer la température de consigne par pas de 1°C.

Vous pouvez ainsi fixer vous-même votre température de consigne souhaitée.

Fermer les portes de la pièce et attendre quelques heures pour que la température se stabilise à la valeur souhaitée.

Si la température obtenue ne vous convient pas, augmenter ou diminuer la valeur de la consigne par pas de 1°C.

Attendre de nouveau quelques heures pour vérifier la valeur de la température de confort.



4- DEROGATION EN MODE ECONOMIQUE :

En cas d'absence de courte durée (+ de 2h), il est conseillé, pour un maximum d'économie, d'utiliser ce mode de fonctionnement. Cette position économique provoque un abaissement de la température de la pièce de 3°C environ par rapport à la température de consigne. Pour cela :

Appuyez sur la touche **MODE** jusqu'à ce que l'afficheur vous indique la position Economique «EC».



Il est possible de visualiser la consigne Economique par un appui bref sur une des deux touches + ou -

La température économique est réglée par défaut à 3°C de moins que la température de confort.

Pour modifier la température Economique : appuyez pendant 3 secondes sur la touche **MODE** et la consigne Economique clignote.

La modification est alors possible à l'aide des touches + ou - .

Appuyez sur la touche **MODE** pour valider.

5- DEROGATION EN MODE HORS-GEL :

En cas d'absence de longue durée (+ de 24h), ce mode de fonctionnement permet de maintenir la température de la pièce à environ 7°C. Vous avez alors un maximum d'économie sans risque de gel. Pour cela :



Appuyez sur la touche **MODE** jusqu'à ce que l'afficheur vous indique la position Hors-Gel «HG».

6- DETECTION DE FENÊTRE OUVERTE :

Appuyez sur la touche **MODE** et la touche " - " pendant 10 secondes. L'afficheur indique :

DÉSACTIVÉE



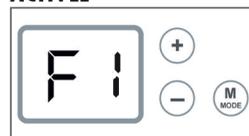
- "FO", la fonction fenêtre ouverte est **DÉSACTIVÉE**
- "F1", la fonction fenêtre ouverte est **ACTIVÉE**

- Cette fonction coupe automatiquement le chauffage en cas de détection d'une chute brutale de température dans la pièce (Ex : une fenêtre ou une porte ouverte).

- Lorsque l'appareil s'est coupé à la suite d'une détection, l'afficheur indique "**FE**" clignotant.

- Pour activer à nouveau la fonction et mettre en marche l'appareil, appuyer sur la touche **MODE** .

ACTIVÉE



7- COMMENT VERROUILLER LES COMMANDES :

Quelque soit votre choix de mode de fonctionnement, vous avez la possibilité de verrouiller le clavier du boîtier de commande. Pour cela :

Vous avez choisi par exemple le mode Economique, appuyez sur les touches + et - en même temps pendant environ 3 sec. Le clignotement de l'afficheur vous indiquera le verrouillage du clavier.



Si vous appuyez sur n'importe quelle touche du clavier, l'afficheur vous signalera par le symbole « FF » l'impossibilité de prendre en compte votre demande.

Pour supprimer le verrouillage du clavier, appuyez de nouveau sur les touches + et - pendant 3 sec.



8- MODE DE FONCTIONNEMENT « PROG »

Ce mode permet le fonctionnement automatique de votre appareil de chauffage par l'intermédiaire d'une centrale de programmation ou d'un programmeur individuel. Pour cela :



Appuyez sur la touche **MODE**, jusqu'à ce que le voyant Prog s'allume.

MODE DE FONCTIONNEMENT « PROGRAMMATION PREDEFINIE »

P1 - P2 - P3 - FP :

Ce mode permet le fonctionnement automatique de votre appareil de chauffage. Pour cela : En mode « PROG » l'appui pendant 3s sur la touche **MODE** permet d'entrer dans le menu programmation.

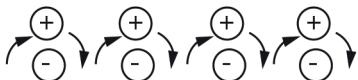
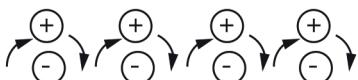
La programmation est faite par l'utilisateur.

Choix	Signification des programmes P1 OU P2 OU P3 OU FP
P1	Le programme P1 vous permet d'avoir la température de consigne Confort le matin de 6h à 8h et le soir de 17h à 23h.
P2	Le programme P2 vous permet d'avoir la température de consigne Confort le matin de 6h à 8h, le midi de 11h30 à 13h30 et le soir de 17h à 23h.
P3	Le programme P3 vous permet d'avoir la température de consigne Confort de 8h à 23h.
FP	Le programme FP vous permet de passer en fonction fil pilote

IMPORTANT

Dans tous les cas, pour pouvoir utiliser les programmes prédéfinis, vous devez régler l'heure et le jour de votre appareil (réglage usine 00:00). Pour cela, **reportez-vous au chapitre réglage de l'horloge.**

- En cas de coupure de courant supérieure à 30 minutes, vous devez aussi remettre à l'heure votre appareil.

CHOIX DU PROGRAMME			
 LU P1 P2 P3 FP	Lundi = LU	Avec les touches + ou -, vous pouvez choisir le programme prédéfini.	Valider par la touche Mode
 MA P1 P2 P3 FP	mardi = MA	Avec les touches + ou -, vous pouvez choisir le programme prédéfini.	Valider par la touche Mode
 ME P1 P2 P3 FP	mercredi = ME	Avec les touches + ou -, vous pouvez choisir le programme prédéfini.	Valider par la touche Mode
 JE P1 P2 P3 FP	Jeudi = JE	Avec les touches + ou -, vous pouvez choisir le programme prédéfini.	Valider par la touche Mode
 VE P1 P2 P3 FP	Vendredi = VE	Avec les touches + ou -, vous pouvez choisir le programme prédéfini.	Valider par la touche Mode
 SA P1 P2 P3 FP	Samedi = SA	Avec les touches + ou -, vous pouvez choisir le programme prédéfini.	Valider par la touche Mode
 DI P1 P2 P3 FP	Dimanche = DI	Avec les touches + ou -, vous pouvez choisir le programme prédéfini.	Valider par la touche Mode

Retour à l'affichage de la température de consigne

Nota : Si vous n'exercez aucune action sur les touches + et - pendant 15 secondes, l'afficheur revient à sa position initiale soit 19.0.

MISE A L'HEURE DE L'HORLOGE ET DU JOUR :

Mettez vous en Mode Prog « voyant vert fixe ».

Appuyer 3s sur la touche « **MODE** » pour entrer dans le menu de réglage.

« (Pour faire une nouvelle mise à l'heure, appuyer une 2ème fois sur la touche « **MODE** » pendant 3s)».

Le jour en mémoire s'affiche :

Modifier avec les touches + et –

Valider par un appui sur la touche **MODE**

L'heure en mémoire s'affiche :

Modifier avec les touches + et –

Valider par un appui sur la touche **MODE**

Les minutes en mémoire s'affichent :

Modifier avec les touches + et –

Valider par un appui sur la touche **MODE**

Lors d'une coupure de secteur dépassant 30mn, le thermostat perd l'heure. S'il est en mode programmation et qu'il y a un programme P1, P2 ou P3 appliqué à au moins un jour de la semaine, le thermostat indique à l'utilisateur le besoin de remise à l'heure en affichant « Hr » en clignotant.

MISE EN HARMONIE DES AFFICHAGES (THERMOSTAT/THERMOMETRE):

Exceptionnellement, il peut s'avérer que, dans certaines conditions, il y ait un écart entre l'affichage de l'appareil et celui de votre thermomètre. Dans ce cas, il est possible d'harmoniser les 2 affichages en entrant la température lue sur le thermomètre.

Ce réglage ne peut être réalisé que si votre appareil, est réglé entre 17 et 23°C. Toutes les portes et les fenêtres doivent être fermées.

Attendre la stabilisation de la température dans la pièce (au moins 6h) et éviter autant que possible les allées et venues dans la pièce.

Le thermomètre de contrôle doit être placé au milieu de la pièce à 1m20 du sol. Ne pas le poser sur un meuble.

Se placer en mode « Confort » avec la touche **MODE**,
ex. : 19

Appuyez pendant 6 secondes sur la touche **MODE**,
deux possibilités :

Soit affichage clignotant de 19, l'harmonisation est
alors possible.

- Modifier avec les touches + et -
- Valider par la touche **MODE**

Soit affichage de FF, l'harmonisation est impossible.



Nota : Si vous n'exercez aucune action sur les touches + et - pendant 15
secondes, l'afficheur revient à sa position initiale soit 19

UTILISATION DU MODE 6 ORDRES PAR FIL PILOTE:

Si votre installation est gérée par un gestionnaire d'énergie adapté au contrat du
type Tempo d'EDF, les abaissements de Conf.-1 ou Conf.-2 se feront sur ordre de
ce gestionnaire, selon la période tarifaire.

Les 6 ordres sont Conf., Eco., Conf.-1, Conf.-2, Hors-Gel et Arrêt chauffage (voir
tableau du chapitre Raccordement électrique).

- Conf.-1 provoque un abaissement de la température de 1°C par rapport à la
position Confort.
- Conf.-2 provoque un abaissement de la température de 2°C par rapport à la
position Confort.

REMARQUES :

- Les fonctions Conf.-1 et Conf.-2 permettent de diminuer les consommations
électriques par l'intermédiaire d'un gestionnaire d'énergie réalisant de la ges-
tion tarifaire selon les contrats du type Tempo d'EDF.
- Votre appareil étant équipé d'un thermostat électronique 6 ordres, les chan-
gements commandés par le gestionnaire et le programmeur ne sont pas
immédiats : il faut attendre environ 15 secondes avant leur prise en compte.
- L'utilisation des ordres Conf.-1 et Conf.-2 se traduit par l'affichage sur l'écran
à cristaux liquides de CF.

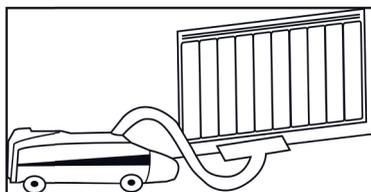
ORDRES ENVOYES PAR LE SYSTEME DE PROGRAMMATION	ORDRES AFFICHES PAR L'ECRAN	RESULTAT OBTENU
ARRET FIL PILOTE	 	Coupure de la chauffe de l'appareil
ECO.	 	Abaissement de la température de 3°C par rapport à la température de Confort ou selon votre choix.
SI CONF. -1	 	Abaissement de la température de 1°C par rapport à la position Confort.
SI CONF.-2	 	Abaissement de la température de 2°C par rapport à la position Confort.
SI HORS GEL	 	Maintient la température de la pièce à environ 7°C sans risque de gel.

Particularités :

Dans le cas des modes de forçage Economique et Confort, les ordres Arrêt Chauffage et Hors-Gel envoyés par le programmeur sont prioritaires. Pour vous signaler l'ordre reçu par votre appareil, le voyant «Prog.» clignote.

FONCTIONS CHOISIES	CENTRALE DE PROGRAMMATION OU LE PROGRAMMEUR	
	Ordre donné HG	Ordre donné Arrêt chauffage
19 (confort)	 	 
EC		
HG		

■ Pour conserver les performances de l'appareil, il est nécessaire d'effectuer régulièrement un dépoussiérage de l'intérieur de celui-ci en passant l'aspirateur sur les entrées et sorties d'air.



■ Utilisez de préférence des produits nettoyants universels à base d'agents tensio-actifs (savon, alcool,...) et un chiffon type microfibres. Pour un simple dépoussiérage, un chiffon suffit.

■ **TOUTES LES INTERVENTIONS SUR NOS APPAREILS DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉES HORS TENSION ET PAR UN PERSONNEL QUALIFIÉ ET AGRÉÉ.**

Recommandations et conseils

Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

Veillez à ne rien introduire dans l'appareil.

Lors de la première chauffe, il peut s'échapper une odeur, ce phénomène disparaît après quelques minutes de fonctionnement.

Si votre installation est équipée d'un délesteur : Le délestage étant prioritaire, il est possible que l'appareil ne chauffe pas, en cas de surconsommation momentanée (lave-linge + four + fer à repasser...). Ceci est normal. Dès rétablissement d'une consommation normale, l'appareil se remettra en chauffe.

Prévu pour être raccordé à un réseau d'alimentation électrique 230V~ 50Hz.

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.

■ **NE JAMAIS UTILISER DE PRODUITS ABRASIFS OU À BASE D'ACÉTONE QUI RISQUERAIENT DE DÉTÉRIORER LE REVÊTEMENT EPOXY.**

NATURE	VERIFICATION	ACTION
L'appareil ne chauffe pas	<ul style="list-style-type: none"> ■ S'assurer que le bouton Marche/Arrêt chauffage est sur la position M. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Mettre le bouton Marche/Arrêt chauffage sur la position M.
	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le témoin de chauffe est éteint. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Vérifier le niveau de la consigne. ■ La température ambiante ne nécessite pas de chauffer. ■ L'appareil est en délestage : s'assurer que le système de délestage n'a pas coupé l'alimentation de l'appareil.
	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le témoin de chauffe ne s'allume toujours pas. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ S'assurer que les disjoncteurs d'installation sont enclenchés.
L'appareil chauffe tout le temps	<ul style="list-style-type: none"> ■ Vérifier que le réglage de la température n'a pas été modifié. ■ Vérifier que l'appareil n'est pas situé près d'une porte ouverte ou/et près d'un local non chauffé, ou dans un courant d'air. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Régler de nouveau la température. ■ Fermer la porte, mettre le local en chauffe ou supprimer le courant d'air.
L'appareil ne suit pas les ordres de programmations	<ul style="list-style-type: none"> ■ S'assurer de la bonne utilisation de la centrale de programmation. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Se reporter à son manuel d'utilisation.
DANS TOUS LES AUTRES CAS, CONTACTEZ UNE PERSONNE QUALIFIÉE		

IMPORTANT : LES CARACTÉRISTIQUES DE L'APPAREIL SONT INDICÉES SUR L'ÉTIQUETTE SIGNALÉTIQUE.



Cette marque de conformité, délivrée par le L.C.I.E (Laboratoire Central des Industries de l'Electricité) garantit les performances de ces appareils qui respectent les normes d'aptitude à la fonction en plus de l'ensemble des normes de sécurité en vigueur.

Cat. C

Les appareils portant cette estampille vous garantissent le niveau maximum de sécurité et de performance.



Cette marque de conformité, délivrée par le L.C.I.E (Laboratoire Central des Industries de l'Electricité) garantit que ces appareils respectent l'ensemble des normes de sécurité en vigueur.



L'apposition de cette marque par le fabricant garantit que l'appareil respecte les directives communautaires européennes de sécurité (directive basse tension- dbt) et compatibilité électromagnétique (CEM).

classe II



Appareil de classe 2 : signifie que l'appareil est à double isolation et ne doit donc pas être raccordé au conducteur de protection (fil de terre).

IP....

Indice de Protection de l'enveloppe de l'appareil contre la pénétration des corps solides et liquides

IK....

Indice de résistance aux chocs de l'enveloppe de l'appareil.



LES DÉCHETS ÉLECTRIQUES NE DOIVENT PAS ÊTRE JETÉS AVEC LES DÉCHETS MÉNAGERS. VEUILLEZ RÉCYCLER DANS LES CENTRES APPROPRIÉS.

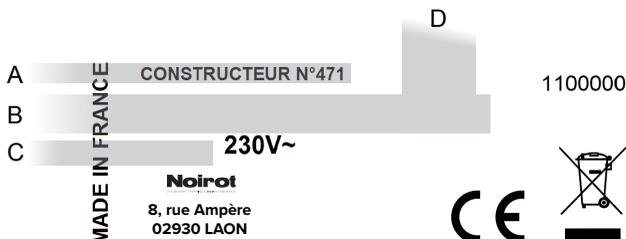
L'étiquette signalétique est placée en bas et à droite (côté commande) de votre appareil, elle permet de l'identifier.

A : N° du constructeur

B : Référence complète de l'appareil et indice de fabrication

C : Sa puissance en Watt + IP

D : Date de fabrication à préciser pour le SAV



CONDITIONS DE GARANTIE

La Garantie est strictement limitée au remplacement gratuit ou à la réparation en usine de la pièce ou des pièces reconnues défectueuses. Le constructeur garantit ses appareils de chauffage électrique 2 ANS contre tous vices de fabrication. Dès que l'accord de principe est donné par le constructeur pour le retour des pièces, celles-ci doivent être expédiées franco de port et d'emballage dans les 15 jours. Les frais de démontage et de remontage ne peuvent en aucun cas être à titre de dommages et intérêts pour quelle cause que ce soit. Le constructeur ne peut en particulier être rendu responsable des conséquences directes ou indirectes des défauts tant sur les personnes que sur les biens et il est expressément stipulé par ailleurs que la charge d'installation des appareils ne lui incombe aucunement. La garantie ne peut pas intervenir si les appareils ont fait l'objet d'un usage anormal et ont été utilisés dans des conditions d'emploi autres que celles pour lesquelles ils ont été construits. Elle ne s'appliquera pas non plus en cas de détérioration ou accident provenant de négligence, défaut de surveillance ou d'entretien ou provenant d'une transformation du matériel.

ASSURANCE DU PERSONNEL :

En cas d'accident survenant à quel que moment et pour quelle cause que ce soit, la responsabilité du constructeur est limitée à son personnel propre et à sa fourniture

CONTESTATION :

Dans le cas de contestation, quel que soient les conditions de vente et de paiement acceptées, le tribunal de commerce de Paris sera seul compétent. Les dispositions du présent bon de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'applique en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.

Pour satisfaire à votre réclamation, veuillez rappeler les références portées sur la plaque signalétique fixée sur l'appareil.

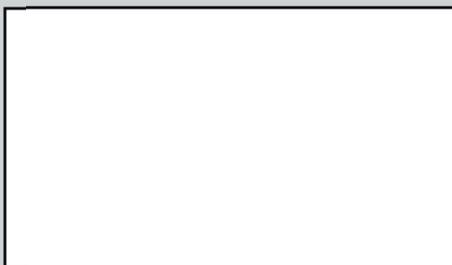
BON DE GARANTIE

TYPE :

PUISSANCE :

**DATE DE
FABRICATION :**

**DATE DE
MISE EN SERVICE :**



Cet appareil a été étudié, conçu et réalisé avec soin
pour vous donner entière satisfaction.

Notes

Notes

Noirot

LE CONFORT THERMIQUE **ECO**RESPONSABLE

Noirot

8, rue Ampère - 02930 LAON

www.noivot.fr

Tél. : 03 23 27 31 90 - Fax : 03 23 27 31 89